



Canadian Research  
Knowledge Network

Réseau canadien  
de documentation  
pour la recherche

## Consortium DataCite Canada

**MESURES À PRENDRE** : nous invitons les représentants autorisés à prendre connaissance de ce message et des documents en pièce jointe sur l'entente **Consortium DataCite Canada**, qui sera en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020. Veuillez transmettre si nécessaire l'information au personnel concerné.

**Pour confirmer votre participation à Consortium DataCite Canada, vous devez signer et renvoyer le formulaire d'engagement financier au RCDR ([form@crkn.ca](mailto:form@crkn.ca)) afin d'indiquer votre engagement avant le **6 janvier**.**

### Documents ci-joints :

- Entente de participation et d'engagement financier
- Grille tarifaire Excel pour les membres actuels
- FAQ de DataCite (en anglais seulement)

### Sommaire de l'offre :

#### Contexte

DataCite est une organisation internationale à but non lucratif dont les outils favorisent l'accès aux résultats de recherche et le taux de citation de ces derniers. Elle offre notamment aux utilisateurs un identificateur d'objets numériques (DOI) et des services d'enregistrement de métadonnées. Ces identifiants permanents sont très utiles pour localiser du contenu publié, des ensembles de données et d'autres productions de recherche savante. Les membres de DataCite Canada ont créé plus de 400 000 DOI au Canada, dont 57 000 en 2018.

Les établissements canadiens qui demandaient des DOI de DataCite étaient jusqu'à présent appuyés par le Conseil national de recherche du Canada (CNRC) agissant à titre d'organisation nationale, DataCite Canada. Plus tôt cette année, le CNRC a toutefois annoncé qu'il cesserait son rôle d'agent-allocataire national pour la consignation des données. Par conséquent, DataCite a accepté que le RCDR et le Réseau Portage de l'ABRC reprennent ces fonctions. Les deux organisations seront donc responsables du travail de gestion de DataCite Canada à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour faciliter la transition, le CNRC s'est engagé à payer les frais de cotisation au nouveau consortium pour l'année 2020.

L'approche nationale vise à soutenir les initiatives canadiennes, notamment pour que les parties prenantes puissent contribuer à la gouvernance et aux projets de DataCite, tout en s'exprimant d'une voix unie. Par ailleurs, les membres actuels de DataCite qui créent moins de 100 DOI par année pourront participer au consortium national gratuitement du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020. Pendant cette période, DataCite restructurera sa grille tarifaire. Les membres actuels qui créent plus de 100 DOI devront payer des frais pour chaque dépôt, dont le tarif sera calculé en fonction de leur volume annuel. Tous les nouveaux membres paieront des frais pour le dépôt, peu importe le nombre de DOI qu'ils créent par année. Leur tarif sera également calculé en fonction du volume annuel.

Le RCDR et l'ABRC s'engagent à partager leur expertise et leur savoir entourant DataCite Canada pour donner aux établissements canadiens l'accès aux services de cette organisation. Le RCDR sera responsable de l'administration, de la licence et des services financiers, dont la facturation des membres de DataCite Canada. De son côté, le Réseau Portage de l'ABRC se chargera du soutien et de la mobilisation des communautés. Grâce à cette initiative conjointe, les parties prenantes qui ont intégré DataCite dans leur infrastructure auront un modèle viable.

**Cette offre s'adresse à tous les établissements de recherche au Canada** et ne se limite pas aux membres de l'ABRC ou du RCDR.

#### Modèle tarifaire

Le prix annuel de DataCite est en euros et comporte trois éléments : cotisations des membres, frais de DOI et frais de dépôt. Ce montant est converti en dollars canadiens (CAD) pour simplifier la facturation. Par contre, le RCDR ne peut pas garantir ou prédire le cours de change au moment où la facture est envoyée et elle est réglée, mais l'organisation fera son possible pour obtenir un taux concurrentiel au moment précis.

Les **cotisations des membres** : En 2020, elles seront de 2 000 €, mais le CNRC s'engage à les payer pour l'année en question. Par conséquent, les membres du consortium n'auront pas à payer de cotisations pour cette période.

Les **frais de DOI** sont calculés à partir du nombre d'identificateurs qu'un participant a créé pendant l'année précédente.

Les membres actuels de DataCite Canada dont l'organisation a créé 100 DOI ou moins en 2019 n'auront rien à payer en 2020. Pour les organisations qui ont créé plus de 100 DOI, les frais sont calculés comme suit :

Frais DOI annuels		
Échelle	Seuil	Frais
0-100	0	0,00 €
101-10 000	101	500,00 €
10 001- 100 000	10 001	2000,00 €
100 001 et plus	100 001	3000,00 €

Les **frais de dépôt** sont établis selon le nombre de dépôts du participant, tel que le tableau suivant l'illustre :

Frais dépôt annuels		
Échelle	Seuil	Frais
0-1	0	500,00 €
2-5	2	1000,00 €
6-10	6	3000,00 €
11-50	11	6000,00 €
51 et plus	51	10 000,00 €

**Les membres de DataCite Canada qui ont créé 100 DOI ou moins en 2019 n'auront à payer aucun de ces deux frais.**

*Veuillez noter que les nouveaux membres ne sont pas admissibles à cette offre unique et devront payer les frais standards : <https://datacite.org/pricelist.html>.*

*DataCite reconnaît que la structure tarifaire pourrait être prohibitive pour les plus petites organisations, mais le RCDR et l'ABRC font enquête actuellement pour trouver une source de financement nationale pour payer ces coûts. Par ailleurs, DataCite explore la possibilité d'établir un autre modèle de financement. En tant que membres de cette organisation, le RCDR et l'ABRC s'efforceront de défendre conjointement les intérêts des établissements canadiens.*

**Qui puis-je contacter si j'ai des questions ou commentaires sur cette offre ?**

- Veuillez contacter Jason Friedman ([jfriedman@crkn.ca](mailto:jfriedman@crkn.ca)) si vous avez des questions, commentaires ou préoccupations concernant l'offre que DataCite Canada propose au RCDR.

**ACTION REQUISE :**

- Prendre connaissance de l'offre et des documents en pièce jointe ;
- Répondre au formulaire d'engagement en indiquant si vous désirez ou non participer au consortium DataCite Canada en 2020 ;
- Renvoyer le formulaire au RCDR ([form@crkn.ca](mailto:form@crkn.ca)) avant le **6 janvier**.

Si vous avez des questions ou désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter directement.

Très cordialement,

Jason Friedman  
Gestionnaire des services aux membres et des services de métadonnées  
[jfriedman@crkn.ca](mailto:jfriedman@crkn.ca)/613-907-7032